



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuaire

Question écrite n° 99685

## Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les graves inconvénients de l'innovation en 2006 dans la distribution des annuaires téléphoniques à Paris. Pour la première fois cette année, les abonnés parisiens au téléphone ne reçoivent, outre l'annuaire par profession, désormais intitulé « Tout pour la vie pratique », qu'un annuaire alphabétique limité à l'arrondissement de leur domicile, intitulé « Tout pour ma vie locale ». Il est, certes, indiqué sur un feuillet séparé que l'abonné peut obtenir gratuitement les annuaires des autres arrondissements, mais dans la limite des stocks disponibles et en se déplaçant du 26 juin au 15 juillet. Il faudra, ainsi, à Paris où les quatre premiers arrondissements sont regroupés, dix-sept annuaires pour couvrir toute la ville, avec l'inconvénient de devoir connaître l'arrondissement de l'abonné recherché pour savoir quel annuaire consulter. La recherche par les enseignements téléphoniques, à travers de nombreux numéros concurrents, n'est qu'une réponse imparfaite à cette balkanisation de l'annuaire papier qui ne satisfait aucun besoin connu ou exprimé des Parisiens. Certes, le progrès de l'informatique et un meilleur équipement des foyers en ordinateurs peut conduire, un jour, à la disparition de l'annuaire papier, mais nous n'en sommes pas là. Les personnes âgées, les foyers non équipés ou, tout simplement, les membres d'un foyer équipé qui n'ont pas la pratique d'une informatique aux offres de plus en plus concurrentes ou complexes seront plus que jamais isolés. Cette situation détestable ne saurait se reproduire l'année prochaine sans faire monter la vague de mécontentement déjà soulevée par cette première distribution inattendue. Aussi, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de répondre aux attentes de nombreux abonnés.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Aurillac](#)

**Circonscription :** Paris (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99685

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 juillet 2006, page 7194